

Nantes Université : le PUI autour d'un EPE « unique en France », tourné vers les usagers (F. Jacquemin)

News Tank Éducation & Recherche -
Nantes - Interview n°299599 - Publié le 11/09/2023 à 17:57

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/09/2023 à 09:19



Frédéric Jacquemin - © Alice GREGOIRE

« Nous sommes un EPE (Etablissement public expérimental) unique en France puisque sur la santé, dans le continuum de la recherche amont à la recherche appliquée, nous avons Nantes Université, l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et le CHU (Centre hospitalier universitaire) comme terrain d'expérimentation. Et sur l'industrie, le pendant du CHU est l'IRT (Institut de recherche technologique) Jules Verne. Cela donne à notre projet une orientation très tournée vers les usagers de nos produits d'innovation », déclare [Frédéric Jacquemin](#), vice-président Innovation, partenariats et I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie) de l'Université de Nantes, à News Tank, le 07/09/2023.

Il présente les priorités d'action du pôle universitaire d'innovation « Nantes Université », porté par l'EPE avec

Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'Oniris (École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique), la Satt (Sociétés d'accélération du transfert de technologies) Ouest Valorisation, l'incubateur Atlanpole et Inserm Transfert. Labellisé par l'État le 10/07, il sera doté de 6,2 M€ sur quatre ans pour renforcer les mécanismes d'innovation entre les acteurs académiques nantais.

L'objectif est aussi d'améliorer les relations avec les acteurs industriels : « Le terrain est très favorable. Nous avons de grands groupes sur le territoire, et il y a aussi un maillage d'ETI (Entreprise de taille intermédiaire) et de PME (Petites et moyennes entreprises) très innovantes qui se connaissent. »

« Comme l'I-Site, les deux axes moteurs de notre PUI (Pôle universitaire d'innovation) sont la santé du futur et l'industrie du futur ». Au-delà de cette base, l'EPE bénéficie aussi d'ingénieurs filières financés par la Région dans le cadre du CPER (Contrat de plan État-région), ce qui réduit ses besoins RH (Ressources humaines) à des business developpers et des personnels d'appui pour la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Parmi les premières actions à mener, celle visant à mettre en place un plan de gestion de données pour le suivi du PUI, « car il faut nous assurer que la donnée est la même partout sur le site et qu'elle est bien accessible. Nous avançons notamment sur le développement d'une plateforme mutualisée avec la Satt Ouest Valorisation et le CNRS ».

Dynamique du PUI : « Le terrain est très favorable »

Autour de quels acteurs et sur quelles bases le PUI nantais s'est-il construit ?

Même si notre PUI est baptisé « Nantes Université », il réunit bien au-delà et a bénéficié d'un fort effet d'entraînement. Son socle de fondateurs, c'est l'EPE avec ses établissements (Centrale Nantes, l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, École nationale supérieure d'architecture de Nantes, l'Inserm, le CHU de Nantes et l'IRT Jules Verne), auxquels on ajoute Inrae, le CNRS, l'Oniris, la Satt Ouest Valorisation, l'incubateur Atlanpole et Inserm Transfert.

« Une communauté d'acteurs qui se connaissent »

Nous avons aussi des partenaires académiques : l'Institut de cancérologie de l'Ouest, l'IMT (Institut Mines-Télécom) Atlantique, l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), l'Université Gustave Eiffel (dont l'un des campus se trouve dans la banlieue de Nantes). Évidemment, Nantes Métropole, Saint-Nazaire agglomération et la Région Pays de la Loire sont aussi partenaires.

Les pôles de compétitivité, les agences de développement économique et les entreprises avec lesquelles nous avons construit des filières d'innovation sont aussi partenaires.

Le PUI réunit une communauté d'acteurs qui se connaissent et qui ont l'habitude de travailler ensemble. Nous avons construit ce projet nous-mêmes, sans recours à une agence de conseil extérieure, ce qui montre bien que nous nous engageons sur des bases collectives déjà solides.

Quelles sont les thématiques du PUI et sur quels atouts préexistants se fonde-t-il ?

Comme l'I-Site, les deux axes moteurs de notre PUI sont la santé du futur et l'industrie du futur.

Nous avons structuré en amont cinq filières d'innovation au travers du plan régional Fil'Innov financé par le CPER : Santé du futur, industrie du futur, sciences humaines et sociales, numérique et énergie, mer et environnement.

Cela nous a notamment permis de financer huit ingénieurs filières dont le rôle est de détecter, qualifier et accompagner les projets d'innovation en fonction des besoins des entreprises. Rattachés au service Partenariats, innovation et entrepreneuriat de Nantes Université, ce sont des docteurs et ingénieurs ayant une double compétence en management de l'innovation. Ils sont à l'interface entre les laboratoires de recherche, les entreprises et les acteurs de l'écosystème de l'innovation que sont la Satt Ouest Valorisation, Atlanpole, les filiales de valorisation de nos établissements, ou encore les pôles de compétitivité.

Avoir ces ingénieurs filières nous place dans une position favorable vis-à-vis du projet de PUI, car nous n'avons pas besoin de les recruter. En somme, le PUI est préfiguré. Il va faire office de déclencheur pour aller encore plus loin, mais nous ne partons pas de rien.

Quelles sont les forces de votre site pour réussir ce PUI ?

Nous sommes un EPE unique en France puisque sur la santé, dans le continuum de la recherche amont à la recherche appliquée, nous avons Nantes Université, l'Inserm et le CHU comme terrain d'expérimentation. Et sur l'industrie, le pendant du CHU est l'IRT Jules Verne. Cela donne à notre projet une orientation très tournée vers les usagers de nos produits d'innovation. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons été lauréats de l'I-Site.

Le terrain est très favorable. Nous avons de grands groupes sur le territoire et il y a aussi un maillage d'ETI et de PME très innovantes qui se connaissent.

Quelles sont les priorités d'action du PUI ?

Quand nous avons réfléchi à notre PUI, nous avons déterminé trois grands principes qui le régiraient :

- Coordonner davantage nos actions et harmoniser nos méthodes de travail, à l'échelle institutionnelle, mais aussi sur les personnels d'appui, afin de couvrir un spectre de compétences plus large ;
- Rendre l'innovation à la portée de tous, notamment pour les personnels et les étudiants ;
- Avoir une approche usager.

Pour faciliter l'accès à l'innovation sur notre site, nous allons notamment utiliser des mesures incitatives, en étendant à tous les membres du PUI le dispositif du congé d'innovation. À Nantes Université, nous lançons la première promotion de six projets en septembre 2023. Qui plus est, le PUI va permettre aux étudiants entrepreneurs de financer leur stage de fin d'études.

« Entrepreneuriat : utiliser des mesures incitatives »

Pour adapter nos approches innovantes à l'usager, en fonction des filières et des projets, nous allons travailler avec la communauté, faire un bilan pour voir comment évoluer. Le PUI se dotera notamment d'un comité d'orientation stratégique qui comprendra des entreprises partenaires, des académiques, des structures d'accompagnement, mais aussi des usagers.

Le but du PUI, qui répond à ces trois principes fondateurs, sera de :

- Augmenter les partenariats structurants, sur du long terme, avec les entreprises.
- Augmenter la création d'entreprises issues de nos laboratoires, mais aussi continuer à en attirer sur le territoire.
- Renforcer la complémentarité entre nos équipes.

Quelles sont les premières actions que vous allez engager ?

Nous travaillons déjà sur des outils de suivi et de pilotage du PUI via un plan de gestion des données, car il faut nous assurer que la donnée est la même partout sur le site et qu'elle est bien accessible. Nous avançons notamment sur le développement d'une plateforme mutualisée avec la Satt Ouest Valorisation et le CNRS. Cela nous permettra de mesurer rapidement l'impact de nos actions.

Quels indicateurs spécifiques avez-vous fixés pour le suivi du PUI ?

En plus des cinq indicateurs imposés par l'ANR (Agence nationale de la recherche), nous avons fixé plusieurs indicateurs libres, spécifiques à notre PUI. Ils concernent :

- le nombre de laboratoires communs,
- le nombre de thèses Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche), car nous avons déjà de bons résultats, mais nous pouvons encore mieux faire ;
- le nombre de projets qui ont bénéficié d'une maturation ou d'une prématuration sur les différents incubateurs du site.

Comment vous situez-vous sur la création de start-up innovantes ?

Nous ne créons pas énormément de start-up, environ trois par an en moyenne, mais ce qui les caractérise, c'est qu'elles sont extrêmement durables et génèrent de l'emploi. Nantes Université a produit la seule start-up spin-off d'une université aujourd'hui présente au CAC 40 avec Eurofins, créée en 1987.

Plusieurs ex-start-up issues de travaux menés sur notre site sont aussi cotées en bourse, comme Valneva, Oselmmuno ou encore Eurofins. Elles ont toujours poursuivi leurs collaborations avec l'université et contribuent aujourd'hui à l'attractivité du territoire.

Sur la création de start-up, nous avons souhaité fixer un cap réaliste, compte tenu des points forts du site. Nous visons donc la création de cinq start-up par an d'ici 2025.

Quels sont vos plans pour les doctorants en particulier ?

Pour les doctorants, nous avons l'ambition d'augmenter le nombre de thèses Cifre, mais aussi de renforcer leur formation à l'innovation. Dès cette année, nous avons travaillé avec le Collège des écoles doctorales pour mettre en place des parcours de formation à l'innovation constitués de modules à la carte.

Par ailleurs, des graduate school se mettent en place à Nantes Université, ce qui est peut-être l'occasion d'y intégrer davantage de for-

« Renforcer la formation des doctorants à l'innovation »

mation à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Nous avons aussi prévu des aides à destination des postdocs qui leur permettront de développer un projet entrepreneurial sur la base de travaux de thèse en restant adossé au laboratoire.

Qu'avez-vous prévu de manière générale sur la formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat ?

Au niveau licence, nous développons des modules de sensibilisation à l'innovation.

Par ailleurs, nous portons le Pépité (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) Pays de la Loire, donc nous soutenons nos étudiants entrepreneurs sur le site.

Nous souhaitons aussi rendre les formations accessibles à nos personnels d'appui sous forme de formation continue.

Quels sont vos besoins RH pour le PUI ?

Nous disposons déjà de nos ingénieurs filières, donc grâce au PUI, nous concentrerons nos recrutements sur la constitution d'une équipe opérationnelle. Une personne spécifique sera aussi chargée du suivi des indicateurs, et une autre de la communication.

Pour les personnels d'appui, nous aurons besoin de business developers et de chargés de sensibilisation, eux-aussi rattachés directement à nos filières, et qui viendront s'ajouter aux ingénieurs déjà présents. Ils aideront à la construction de projets communs, à la définition des modèles économiques, etc.

« Un projet de DeepTech Factory »

Enfin, nous envisageons quelques recrutements sur la partie deeptech avec un projet de DeepTech Factory en relation avec la Satt Ouest Valorisation, nos incubateurs, les investisseurs partenaires. Elle assurera un continuum d'accompagnement des projets deeptech, de la prématuration à l'arrivée sur le marché.

Comment avez-vous accueilli les recommandations du jury des PUI sur votre projet ?

Je le dis en toute humilité, les recommandations du jury sont très positives. Notre projet, construit collectivement, répond aux critères du jury et nous nous en réjouissons.

Comment comptez-vous assurer le suivi ?

Un comité de pilotage va se mettre en place pour prendre les décisions relatives au PUI. Il sera constitué des membres fondateurs, et chaque établissement de l'EPE Nantes Université aura un représentant.

Un comité d'orientation stratégique intégrera des usagers et des experts nationaux et internationaux qui conseilleront et veilleront sur les opportunités à ne pas manquer pour adapter le PUI en fonction des besoins observés et des réalités du terrain. Ils seront comme un regard extérieur pour nous aider dans la prise de décision.

Envisagez-vous déjà la pérennisation des actions que vous mettrez en place ?

Bien entendu, il s'agit de pérenniser nos actions. Mais derrière l'enjeu du projet, il y a celui de coordonner nos actions et d'harmoniser nos méthodes, une logique que nous devrions réussir à maintenir. La majorité des emplois sont déjà adossés aux établissements.

La plupart des actions du PUI dureront plus de quatre ans, et elles ne s'arrêteront pas à la fin de la période de financement de l'État. Dans le cadre des différentes initiatives menées dans les établissements, nous saurons collectivement trouver d'autres sources de financement.

Par ailleurs, nous visons la construction d'un modèle économique vertueux, puisque nous pourrons réinvestir dans nos actions grâce aux ressources générées par les transferts et les collaborations/prestations de recherche. Mais compte tenu de la force et du dynamisme du site nantais, je n'ai pas d'inquiétude par rapport à la pérennisation.

En France, les relations universités/CHU semblent compliquées côté recherche. Comment cela se passe-t-il à Nantes ?

Construire un établissement expérimental ensemble est forcément très impliquant et nous amène à réfléchir à une politique de site commune. Nous avons une vision coordonnée des stratégies de R&I (Recherche et innovation) que nous déployons avec le CHU et l'Inserm.

Par ailleurs, le lien santé/ingénierie est très fort à Nantes. Beaucoup d'actions sur les technologies en santé en découlent. Nous lançons par exemple un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) Ingénierie-santé dans le cadre de l'I-Site.

« Le lien santé/ingénierie est

très fort à Nantes »

Enfin, il faut rappeler qu'à Nantes se construit un nouveau CHU qui réunira à la fois des patients, des laboratoires et des entreprises.

Hormis les ingénieurs filières financés dans le cadre du CPER, la Région va-t-elle abonder le financement reçu par l'État pour le PUI ?

Oui, la Région vient abonder les financements PUI avec plusieurs dispositifs qu'elle participe à co-financer, comme les bourses tandem où elle finance des demi-thèses de ressourcement scientifique.

Les outils des collectivités seront mis en valeur, car ils seront mieux coordonnés avec tout ce qui existe déjà et tout ce que nous mettrons en place pour renforcer l'innovation du site.

Je rappelle que les collectivités cofinancent l'I-Site aux côtés de la Métropole, et que leur soutien est constant pour mener nos actions.

I-site Next : « Nous travaillons sur la gouvernance et l'animation de l'i-site »

Interrogé sur la démission des coordinateurs scientifiques de l'I-site Next au printemps 2023, estimant que la reprise du projet prenait trop de temps, Frédéric Jacquemin reconnaît que les porteurs de l'I-site « prennent le temps nécessaire pour réactualiser sa feuille de route après avoir récupéré définitivement le label de l'État en mars 2022.

Nous avons notamment souhaité retravailler le sujet des thématiques au sein des deux axes scientifiques de l'I-Site (Santé du futur et Industrie du futur). Nous avons étendu l'éligibilité des fonds de l'I-Site à l'ensemble des membres fondateurs de Nantes Université - l'EPE nous faisant passer de quatre à sept établissements - ainsi qu'à nos partenaires. Nous avons acté que nous voulions être attentifs à des projets plus amont, de recherche fondamentale.

En parallèle, nous travaillons sur la gouvernance et l'animation scientifique de l'I-Site ».



Frédéric Jacquemin

Vice-président innovation et partenariats, I-site @ Université de Nantes

Directeur adjoint @ GeM - Institut de Recherche en Génie Civil et Mécanique (UMR CNRS 6183)

Professeur des universités @ Université de Nantes

Parcours

Depuis juillet 2020

[Université de Nantes](#)

Vice-président innovation et partenariats, I-site

Depuis 2012

[GeM - Institut de Recherche en Génie Civil et Mécanique \(UMR CNRS 6183\)](#)

Directeur adjoint

Depuis février 2007

[Université de Nantes](#)

Professeur des universités

Depuis 2020

[Atlanpole Biotherapies](#)

	Membre du CA
Depuis 2020	Satt Ouest Valorisation Membre du CA
Depuis 2020	Fondation de l'Université de Nantes Membre du CA et trésorier
Depuis 2016	IRT Jules Verne Référent pour l'Université de Nantes
Janvier 2018 - juillet 2019	Université de Nantes Vice-président à la réforme
2011 - 2019	Section 60 du CNU Membre élu
2011 - 2016	IUT de Saint-Nazaire Directeur adjoint à la recherche
Septembre 2002 - février 2007	Université de Nantes Maître de conférence

-

Établissement & diplôme

2005 - 2005	Université de Nantes HDR en mécanique
1997 - 2000	Mines Saint-Étienne (École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne) Doctorat en mécanique des matériaux
1995 - 1996	Université de Poitiers Diplômé d'un DEA de mécanique

-

Fiche n° 43187, créée le 11/03/2021 à 10:47 - Màj le 11/01/2022 à 18:22



Nantes Université (EPE)

Catégorie : Universités

Général

Date de création	01/01/2022 (décret de création paru le 03/10/2021)
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Nantes, La-Roche-sur-Yon
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre pôles réunissant des composantes et des structures de recherche : Humanités, Santé, Sociétés, Sciences et technologie ; • deux composantes hors pôle : Inspé et Osuna ; • trois établissements-composantes : Centrale Nantes, Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire et Ensa Nantes.
PIA	Lauréat de l'I-site Next
Associés et partenaires	Associé au CHU de Nantes et à l'IRT Jules Verne ; Lié à l'Inserm par une « convention de mixité renforcée ».
Présidence	Présidente : Carine Bernault (élue le 16/12/2021)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	380
---------	-----

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	1 273
---------	-------

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Fiche n° 12865, créée le 25/11/2021 à 11:11 - Màj le 25/11/2021 à 11:19

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »